



**Extrait du registre des délibérations du Conseil
Communautaire**

Séance du 23 avril 2026 à 18 heures 00

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le 26/05/2026
ID : 028-200006971-20260423-23_04_2026_N040-BF

**N°23-04-2026/040 – EXAMEN ET APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF
2025 – BUDGET PRINCIPAL**

L'An deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à dix-huit heures, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du dix-sept avril deux mille vingt-six, le conseil communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle des fêtes des Etilleux, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

ETAIENT PRESENTS : **32** – Marinette BARRET ; Jean BASSOULET ; Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU ; Catherine BERTRAND-MENEZ ; Thomas BLONSKY ; Thierry BOUTHIER ; Rudy BUARD ; Martine CARRE-AVELINE ; Nadine CHAILLOU-COCHELIN ; Sylvie CHERON ; Jean-Claude CHEVEE ; Stéphane COURPOTIN ; Christelle COURTIN ; Jérémie CRABBE ; Pierre FERRE ; Nicole GAUTHIER ; Pascaline GRANGIER ; Didier HUET ; Harold HUWART ; David LAMBERT ; Théo LEFEVRE ; Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE ; Dorian MARCHAND ; Sylvie NOMBLOT ; Thierry PELLETIER ; Michel PLAZE ; Marie-Claude RIGOT ; Stéphane RONDIN ; Thierry SINEAU ; Michel THIBAUT ; Alain VERGNOL ; Evelyne VIGUERIE, délégués titulaires ;

Représentés : **0** –

Absents : **2** – Michel LEGRAND ; Adrien LAMBERT ;

Pouvoirs : **12** – Catherine CATESSON à Sylvie NOMBLOT ; Laurent CHAILLOU à Alain VERGNOL ; Guy BIDAULT à Didier HUET ; Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE ; Nathalie BRUNET à Jean BASSOULET ; Nicole DELASSAU à Thomas BLONSKY ; Francis DE KONINCK à Stéphane COURPOTIN ; Gérard MORAND à Marie-Claude RIGOT ; Brigitte OZAN à Michel THIBAUT ; Marie POIRIER à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU ; Julie RACHEL à Thierry BOUTHIER ; Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU-COCHELIN ;

Secrétaire de séance : Marie-Claude RIGOT

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Jérémie CRABBE, Président sur l'exercice 2025 ne prend pas part au vote, Monsieur Stéphane RONDIN est désigné Président de séance pour l'examen du compte administratif du budget principal relatif à l'exercice 2025.

Celui-ci est conforme à la balance générale des comptes et au tableau des résultats de l'exécution du budget fournis par Monsieur le Comptable Publique de Nogent le Rotrou.

Le compte-administratif s'établit comme suit :

| | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT |
|------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Dépenses | 12 108 832,92 | 1 808 014,14 |
| Recettes | 12 726 046,81 | 1 978 783,30 |
| SOLDE (1) | 617 213,89 | 170 769,16 |
| Restes à réaliser Dépenses | - | 105 769,88 |
| Restes à réaliser Recettes | - | 8 370,00 |
| SOLDE Restes à réaliser (2) | - | 97 399,88 |
| SOLDE (1) + (2) | 617 213,89 | 73 369,28 |

Le conseil communautaire :

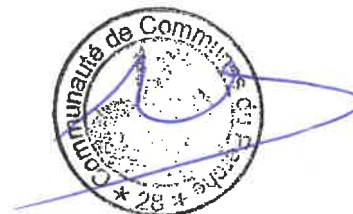
- Donne acte de la présentation
- Constate, pour la comptabilité du budget principal, les identités de valeurs avec les indications du compte gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus après que Monsieur le Président ait quitté la séance pour le vote du compte administratif 2025 du budget principal.

Le conseil Communautaire adopte avec 39 voix pour et 4 abstentions le compte administratif 2025 du budget principal, étant précisé que Monsieur Jérémie CRABBE, Président sur l'exercice 2025 ne prend pas part au vote.

Marie-Claude RIGOT
Secrétaire de séance



Stéphane RONDIN,
Président de séance.



Certifié exécutoire le présent acte compte-tenu de la transmission en Préfecture le :
Publication/Notification/Affichage le : **26 MAI 2026**

18 MAI 2026

Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage
Pour le Président,
Vice-Président délégué